

# Les aspects institutionnels d'une amélioration de la structure des échanges commerciaux et des possibilités d'exportation de produits manufacturés par les pays de l'E.C.A.F.E.

Michel Verhulst

Volume 46, numéro 3, octobre-décembre 1970

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1003916ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1003916ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Verhulst, M. (1970). Les aspects institutionnels d'une amélioration de la structure des échanges commerciaux et des possibilités d'exportation de produits manufacturés par les pays de l'E.C.A.F.E. *L'Actualité économique*, 46(3), 472-481. <https://doi.org/10.7202/1003916ar>

## **Les aspects institutionnels d'une amélioration de la structure des échanges commerciaux et des possibilités d'exportation de produits manufacturés par les pays de l'E.C.A.F.E.**

Une caractéristique du niveau d'industrialisation d'un pays en voie de développement est le volume de produits manufacturés qu'il exporte. Ce volume, exprimé en pourcentage du total des exportations, peut souvent être utilisé pour comparer l'état d'avancement de l'industrialisation des pays qui appartiennent à une région déterminée du globe. Un bon exemple est la région où se trouvent les pays qui se sont joints à l'E.C.A.F.E. (Economic Commission for Asia and the Far East) ou, si nous comptons à part le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Iran, c'est-à-dire les pays les plus avancés de l'E.C.A.F.E., les pays qui sont situés dans l'Asie de l'Est et du Sud-Est (dont l'archipel indonésien) et le continent indo-pakistanaï. La population globale de ces pays est d'environ 700 millions d'habitants.

L'objet du présent article est d'étudier quelques-unes des conditions qui permettraient à ces pays d'améliorer leurs échanges commerciaux, et surtout leurs exportations de produits manufacturés. Il est vraisemblable que des améliorations dans les systèmes de préférences commerciales et les systèmes de quotas, ainsi que des réductions de tarifs et de droits de douanes, entraîneraient une intensification des échanges. Ceci suppose des changements dans les accords bilatéraux ou multilatéraux qui lient les pays entre eux mais qui les lient aussi et surtout aux pays industrialisés dont ils dépendaient avant leur indépendance. Cet accroissement des échanges pourrait influencer aussi, dans certaines conditions, les possibilités latentes d'industrialisation.

Dans les années après la seconde guerre mondiale, ces pays sont devenus politiquement indépendants. Ceci explique que les années qui ont suivi ont été surtout une période où ils ont cherché à établir leur identité nationale. Le moment semble venu maintenant de rechercher de nouvelles formes de coopération et de développer en particulier les échanges commerciaux régionaux, en même temps que de poursuivre les échanges traditionnels antérieurs avec les pays industrialisés.

Il est d'ailleurs certain qu'une tendance existe déjà vers une plus grande coopération économique entre les pays du Sud-Est asiatique et plus généralement entre les pays faisant partie de l'E.C.A.F.E. La 4<sup>e</sup> conférence ministérielle pour le développement économique de cette région, qui s'est tenue à Bangkok au début d'avril 1969, et à laquelle assistait un représentant du Japon (bien que ce pays ne fasse pas partie du groupe), l'a bien montrée. Cette tendance prévaut en dépit de certaines divergences politiques héritées du passé. C'est ainsi que le Japon a accordé, en 1968, 885 millions de dollars d'aide au développement de l'économie de divers pays en voie de développement, mais surtout à ceux du Sud-Est asiatique, et il s'est engagé à pousser cette aide jusqu'à atteindre 1 p.c. de sa production intérieure brute. Or, cette production, qui a été de 166.4 milliards de dollars en 1969, continue de croître à un rythme de 10 p.c. par an. Cette production permet aussi au Japon d'exporter plus de 12 p.c. de sa production (20 milliards de dollars en 1969) et d'importer à peu près dans la même proportion. Ce dynamisme crée naturellement d'autres problèmes, en particulier dans les relations du Japon avec les pays industrialisés, ainsi qu'en témoigne la querelle présente au sujet des importations de textiles aux États-Unis. Le Japon sera sans doute obligé de s'imposer des quotas volontaires dans divers domaines de ses exportations, mais ceci l'incitera encore davantage à s'intéresser aux pays du Sud-Est asiatique.

#### I — *Les structures actuelles des échanges commerciaux*

Parmi les grands pays industrialisés, le Japon n'est d'ailleurs pas le seul à être partout présent dans cette région du globe. Les grandes puissances qui ont dominé l'économie de ces pays avant la seconde guerre mondiale ont gardé un rôle important dans les

échanges commerciaux ainsi qu'il apparaît dans les chiffres du tableau ci-dessous. Ces chiffres relatifs à 1962 sont utiles du fait des pourcentages qu'ils indiquent en ce qui concerne la destination des exportations de divers pays de l'E.C.A.F.E. La dépendance de ces pays vis-à-vis de l'Europe et de l'Amérique du Nord est manifeste. La structure des exportations n'a d'ailleurs pas changé beaucoup depuis 1962, mais le volume des exportations a augmenté considérablement. Pour 1969, on peut dire qu'en moyenne les exportations sont plus du double des chiffres indiqués dans le tableau et elles continuent à augmenter.

Si l'on veut maintenant se faire une idée plus précise de la structure des échanges commerciaux et distinguer, en particulier, entre les exportations de produits manufacturés et celles de produits primaires, les statistiques<sup>1</sup> réunies par l'E.C.A.F.E. permettent d'arriver aux conclusions suivantes.

#### Destination des exportations en 1962 pour divers pays de l'E.C.A.F.E.

	Valeur totale des exportations (millions de dollars)	Pourcentage des exportations selon la destination				
		Pays de l'E.C.A.F.E. non compris le Japon	Japon	Europe occidentale y compris la Grande-Bretagne	Amérique du Nord	Autres régions
Pakistan	393.2	17.7	6.3	40.9	11.4	23.7
Inde	1,414.8	10.3	5.0	34.7	21.3	28.7
Indonésie (en 1961)	783.6	38.1	7.1	17.4	23.4	14.0
Birmanie	257.6	59.8	4.7	19.6	0.3	15.6
Vietnam du Sud	64.0	16.4	5.2	69.3	3.6	5.5
Philippines	554.4	4.3	23.7	17.7	50.9	13.4
Thaïlande	454.4	48.2	14.4	20.5	8.8	8.1
Ceylan	370.8	13.4	0.2	40.0	13.4	33.0
Malaisie et Singapour	1,496.8	22.3	8.5	29.3	16.5	23.4

SOURCE : Données statistiques des Nations-Unies et chiffres extraits de *Asian Drama*, vol. I, tableau 13-4, pp. 592-593. (Voir l'édition en 3 volumes de *Asian Drama*, Pantheon, New-York, 1968, publiée pour le Twentieth Century Fund, New-York).

1. Les données statistiques nécessaires pour caractériser les échanges commerciaux des pays en voie de développement, qui font partie de l'E.C.A.F.E., qu'il s'agisse de produits manufacturés ou de produits primaires, sont assez bien connues, mais nous n'avons pu réunir que des chiffres allant jusqu'à 1965. Il est de plus utile, dans certains cas, de séparer les pays qui sont « les moins développés » dans cette région, car ils correspondent à une population totale de plus de 200 millions d'habitants. L'économie et les problèmes qui se posent à tous ces pays ont été étudiés en particulier par le professeur G. Myrdal dans son livre *Asian Drama*, op. cit.

On constate, tout d'abord, que les exportations de produits manufacturés ne constituent qu'une petite partie des exportations. Les exportations de produits primaires faites par les pays en voie de développement de l'E.C.A.F.E. sont à peu près deux fois plus importantes que les exportations de produits manufacturés : 6,080 millions de dollars américains, en 1965, pour les produits primaires et 3,090 millions de dollars américains pour les produits manufacturés. Sur ces totaux, 1,395 millions de dollars d'exportations de produits primaires ont été faites au niveau régional et 779 millions de dollars de produits manufacturés, soit 22.9 p.c. et 25.2 p.c. respectivement pour les proportions correspondantes d'exportations au niveau régional. Ces proportions sont donc relativement petites. De plus, en ce qui concerne les produits primaires, les exportations de nourriture, de boissons, de tabac comptent pour à peu près 40 p.c. du total et, au niveau régional, pour à peu près 50 p.c. Mais si on ne compte pas, dans les statistiques d'exportations, les chiffres correspondant à Hong-Kong et Singapour (parce que ces pays font beaucoup de commerce d'entrepôt et ne font que réexporter une grosse partie de leurs importations), les exportations de produits primaires, au niveau régional, tombent à environ 7.7 p.c. du total et la moitié de ce commerce régional est constituée d'exportations de produits pétroliers, de caoutchouc, de riz et de textiles.

Par ailleurs, en ce qui concerne les produits manufacturés (et en ne comptant pas les exportations de Singapour pour la raison ci-dessus), on constate que six pays, en 1965, assument la quasi-totalité des exportations correspondantes. Ces pays sont l'Inde, Taïwan, Hong-Kong, la Malaisie, le Pakistan et la Corée. De plus, les trois premiers pays font presque les deux tiers des exportations de produits manufacturés, l'Inde et Taïwan comptant pour environ 22 p.c. chacun et Hong-Kong pour 12 p.c. (réexportations déduites).

Ces chiffres montrent que cette région du globe est encore très dépendante, pour les exportations, des pays industrialisés d'Europe et d'Amérique. Ceci s'explique surtout par les liens politiques qui existaient dans le passé avec les grandes puissances. De façon plus précise, on peut dire que 80 p.c. des exportations de l'Inde se faisaient, en 1965, avec les pays en dehors de l'E.C.A.F.E., et

qu'il en était de même pour 72 p.c. des exportations de la Malaisie de l'Ouest, 65 p.c. pour le Pakistan, presque 70 p.c. pour Hong-Kong, 68 p.c. pour les Philippines et 75 p.c. pour le Vietnam.

Certains autres pays de cette région avaient pourtant un système plus équilibré d'exportations. En 1965, les exportations de Taïwan vers les pays en dehors de l'E.C.A.F.E. n'étaient que de 39 p.c. environ du total, et les pourcentages correspondants étaient de 51.6 pour la Corée, 55.1 pour le Cambodge, 32.1 pour la Birmanie, 51.3 pour Singapour, et 34.4 pour la Thaïlande. Ces pays exportaient donc relativement beaucoup au niveau régional et même aussi au niveau des pays « les moins développés » de cette région. On a pu calculer, par exemple, que les exportations de Taïwan vers ces derniers pays ont été, en 1965, de 28.8 p.c. du total, et que les pourcentages correspondants ont été de 23 pour la Corée, 39.7 pour le Cambodge, 58.1 pour la Birmanie, 37.2 pour Singapour et 46.8 pour la Thaïlande (pour Hong-Kong, ce pourcentage était de 20.5 p.c.).

La structure des échanges commerciaux des trois pays les plus avancés de la région, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, est aussi intéressante. En 1965, par exemple, ces trois pays ont absorbé 32.3 p.c. des exportations de Taïwan, et les pourcentages correspondants ont été de 25.4 pour la Corée, 20.6 pour la Malaisie de l'Ouest, 28.7 pour les Philippines et 18.8 pour la Thaïlande. Pour la même année, par ailleurs, les pourcentages du total des exportations du Japon avaient été, pour 27.7 vers les pays en voie de développement de l'E.C.A.F.E., pour 4.5 seulement vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et pour 67.8 vers le reste du monde.

Il reste maintenant à étudier comment ces structures d'échanges commerciaux pourraient être améliorées par des effets de « créations » de commerce tout en essayant d'éviter les « effets de diversion » qui pourraient se manifester si l'on changeait brutalement certains accords bilatéraux ou multilatéraux. Ce problème est très complexe et nous ne ferons qu'esquisser ce que pourrait être la solution.

## II — *Mesures à envisager pour améliorer les structures d'échanges commerciaux*

À égalité de conditions en ce qui concerne les coûts de production, les échanges commerciaux en général et les échanges de produits manufacturés en particulier dépendent surtout des situations géographiques (proximité, voisinage), des systèmes de préférence en vigueur et des accords bilatéraux entre pays. C'est ainsi que Singapour, la Malaisie de l'Ouest, les Philippines, Hong-Kong et l'Indonésie commercent surtout entre eux. Il en est de même pour la Thaïlande, le Laos, le Cambodge, le Vietnam, Taïwan et la Corée. Mais l'Inde commerce surtout avec le Népal, la Malaisie de l'Ouest, Ceylan, la Birmanie, Hong-Kong et le Pakistan (dans cet ordre). De son côté, le Pakistan commerce surtout avec l'Indonésie, puis la Birmanie, Hong-Kong, l'Afghanistan, Ceylan, la Malaisie de l'Ouest et l'Iran.

Ces schémas d'échanges s'expliquent aussi par les habitudes traditionnelles, les facilités de transport, les techniques de financement, etc. Il serait dangereux d'imposer des systèmes de préférences soit globales, soit régionales, qui risqueraient de trop les perturber.

Il semble, cependant, qu'une intensification des échanges peut être obtenue notamment en ce qui concerne les produits manufacturés, mais que cela suppose tout d'abord une révision de certains systèmes de préférence. Les systèmes qui existent semblent avantager les pays industrialisés et il devient nécessaire, pour ces derniers, d'envisager des concessions unilatérales. Il est possible d'envisager également de créer des systèmes locaux de préférences régionales, surtout en ce qui concerne les échanges de produits manufacturés. Naturellement, les deux types de systèmes doivent être coordonnés dans la mesure du possible, ce qui suppose des négociations difficiles. Toutefois, les listes de produits qui importent sont relativement courtes et très différentes suivant qu'il s'agit des pays en voie de développement ou des pays industrialisés. Ce fait devrait être utile dans des négociations éventuelles.

Des systèmes de quotas soit volontaires, soit obligatoires, pourraient probablement être associés aux systèmes de préférences. Ils ne devraient servir, cependant, que pour protéger les industries naissantes et encourager les fabricants locaux quand les importa-

tions traditionnelles concurrencent les productions présentes ou potentielles.

Si l'on en juge par les schémas d'échanges actuels, il semble que c'est surtout pour les industries basées sur l'utilisation du caoutchouc, des métaux, des fibres naturelles et du bois que des réductions de tarifs et des systèmes de préférences régionaux entraîneraient un développement du commerce régional. Ces mesures auraient, d'ailleurs, une influence sur les importations analogues en provenance des pays industrialisés et il est donc nécessaire d'envisager avec ces derniers ce qu'il est possible d'obtenir.

L'état du développement industriel déjà existant devrait aussi entrer en ligne de compte, encore qu'il est certainement impossible d'éviter toute concurrence dans les spécialisations respectives des industries locales. En un sens, les pays devraient avoir les mêmes chances de s'industrialiser, mais ils devraient aussi être plus conscients des avantages qui résultent de l'existence de ressources locales particulières, de la spécialisation de la main-d'œuvre et du capital, et des économies d'échelle qui sont associées aux productions de masse. Ceci est encore plus nécessaire quand les pays avancent dans la voie de l'industrialisation, car de nouvelles étapes ne peuvent alors être franchies que par un recours à des processus de production plus complexes, plus intégrés en amont, et supposant une technologie plus avancée.

La coopération des pays industrialisés est naturellement essentielle pour arriver à des progrès et elle peut s'obtenir, à l'échelle de tous les pays en voie de développement, par exemple, par l'entremise des organisations spécialisées des Nations-Unies. Ce n'est qu'à ce niveau que tous les pays industrialisés peuvent arriver conjointement à des accords satisfaisants tenant compte de leurs positions respectives dans les pays du tiers-monde et des besoins légitimes des pays en voie de développement.

Les bases d'un tel accord viennent heureusement d'être établies, et il n'est pas étonnant que ce sont les préoccupations de pays comme l'Inde qui ont été déterminantes. En effet, en octobre 1970, au sein du comité spécialisé du C.N.U.C.E.D. (Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement), un premier pas a été fait visant à instaurer un système de préférences généralisées qui s'appliqueront pour favoriser l'importation par les



pays industrialisés des produits manufacturés en provenance des pays du tiers-monde. Les pays en voie de développement appartenant à l'E.C.A.F.E. bénéficieront sans doute de ces nouvelles dispositions. Le président du Comité spécial des préférences du C.N.U.C.E.D., l'ambassadeur de l'Inde, a d'ailleurs déclaré que cet accord crée « une base nouvelle pour les échanges commerciaux entre pays industrialisés et tiers-monde ».

Cet accord prévoit une diminution des droits de douane perçus à l'entrée de nombreux produits manufacturés quand ils sont fabriqués par les pays du tiers-monde, et ceci sans la réciprocité normalement prévue dans l'accord général du G.A.T.T. Il n'a d'ailleurs été rendu possible que par les concessions faites par les États-Unis en ce qui concerne les préférences spéciales qui lient, d'une part, la Communauté économique européenne à dix-huit pays africains et malgache, et, d'autre part, la Grande-Bretagne à certains pays du Commonwealth. Les États-Unis ont, en effet, renoncé à demander l'élimination de ces préférences. Les pays en voie de développement de l'E.C.A.F.E. n'étaient donc pas particulièrement au centre des discussions qui ont mené à cet accord mais ils en bénéficieront indirectement.

Il reste naturellement d'autres domaines où des accords pourraient être obtenus, notamment dans les pays en voie de développement pour leurs échanges commerciaux entre eux et pour des problèmes de coopération dans les domaines de la science, de la technique, et des infrastructures.

On peut noter de ce point de vue l'appel récent lancé par la Yougoslavie, l'Inde et la R.A.U. qui, à l'issue de la réunion annuelle tenue à Bled (Slovénie), en octobre 1970, par les ministres du commerce de ces trois pays ont rédigé une « déclaration relative aux arrangements en matière de coopération économique entre pays en voie de développement ». Ce document qui précise surtout les bases de la coopération entre les trois pays est conçu, cependant, comme un modèle pour la coopération de ces pays avec tous les pays en voie de développement.

Un secteur particulièrement important où une coordination devrait s'imposer est celui des plans d'investissements. Des accords spécifiques suivant les types de projets, par exemple, pourraient prévenir une duplication dans les efforts ainsi qu'un gaspillage de res-

sources. Il est utile d'établir des plans qui se renforcent mutuellement plutôt que des plans qui se sapent les uns les autres.

Des signes de coordination apparaissent aussi dans cette direction. Ils se rapportent surtout à des stades avancés d'industrialisation et aussi à des projets qui visent à régulariser l'offre et la demande de produits alimentaires tels que le riz. En effet, une industrialisation n'est pas possible si les besoins essentiels des populations ne sont pas satisfaits. Ceci suppose en plus que les prix des produits agricoles doivent être relativement stables. Des accords en ce sens ont déjà été réalisés, en particulier en ce qui concerne la stabilisation du prix du riz, lequel a baissé de 9 p.c., en 1969, sur les marchés mondiaux. Mais si l'on peut être satisfait de cette tendance à la diminution des prix quand il s'agit de produits tels que le riz qui constitue la base de la nourriture des populations du Sud-Est asiatique, par exemple, ou de leur habillement comme le coton (dont le prix a baissé de 14 p.c. en 1969), il n'en reste pas moins que les prix des produits agricoles largement exportés par les pays en voie de développement doivent être suffisants pour leur permettre d'importer, mais aussi d'obtenir des devises. Une tendance dans ce sens s'est dessinée en 1969 puisque les plus fortes augmentations de prix ont concerné le prix du sucre (73 p.c.) et le caoutchouc (32 p.c.). Le volume des exportations de produits agricoles a également progressé, en 1969, pour des pays tels que la Malaisie, le Pakistan, et la Thaïlande. Le problème des prix est, cependant, loin d'être résolu, d'autant que ce sont les pays développés qui ont bénéficié le plus, en 1969, de l'accroissement global des exportations de produits agricoles à l'échelle mondiale. D'après le rapport annuel de la F.A.O., la valeur totale des exportations des principaux produits agricoles a en effet augmenté, en 1969, de 864 millions de dollars, pour atteindre la valeur de 24,435 millions de dollars. Mais les recettes d'exportations des pays en voie de développement n'ont progressé que de 3 p.c. et ceux des pays développés, de 6 p.c. De plus, la tendance à l'augmentation moyenne des prix de ces produits est récente puisque l'indice calculé par la F.A.O. est à 104, pour 1969, contre 100 en 1963, et 99 en 1968.

Toutes ces considérations soulignent la complexité et l'interdépendance des problèmes qui se posent aux pays en voie de développement en général, et aux pays de l'E.C.A.F.E. en particulier.

Les aspects institutionnels qui influencent les structures des exportations et indirectement les possibilités d'industrialisation ne sont pas les seuls facteurs dont il faut tenir compte, mais ils peuvent au moins être étudiés de façon objective. Ces aspects peuvent aussi être modifiés par le moyen de négociations internationales dans un climat de compréhension et de compétence mutuelles. L'important est d'identifier les objectifs qu'il est possible d'atteindre au stade actuel de développement des différents pays et de la mise en valeur de leurs ressources potentielles. Les progrès faits récemment dans cette direction méritaient d'être soulignés et il faut souhaiter qu'ils ne feroient que s'intensifier à l'avenir.

Michel VERHULST,  
*Maître de recherche,*  
Centre national de la Recherche scientifique  
(Paris).